

## Année 2023

### Anesthésistes libéraux

Cette fiche produite par l'Assurance Maladie présente des informations concernant la démographie. l'activité, la patientèle et les prescriptions des anesthésistes ainsi que l'évolution des effectifs et des honoraires depuis l'an 2000

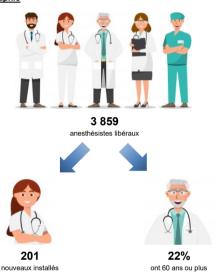
#### Source, champ et définitions

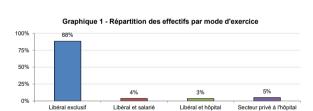
- Source : Système National des Données de Santé (SNDS).
  Champ : année 2023, ensemble des régimes d'assurance maladie, France entière.
- Dénombrement : professionnels de santé libéraux conventionnés ayant au moins un remboursement de soins dans l'année et présents au 31 décembre 2023.

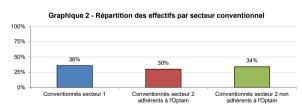
   Montant : professionnels de santé libéraux conventionnés ayant au moins un remboursement de soins dans l'année et présents au 31 décembre 2023 ou en cessation d'activité au cours de l'année 2023.

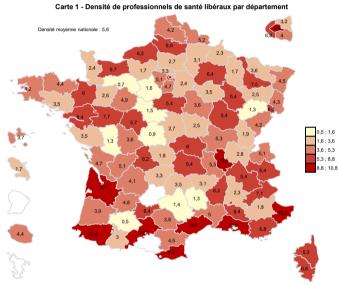
   La densité est exprimée sur 100 000 habitants estimés par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) au 1er janvier 2024.
- Un professionnel actif à part entière (APE) est un professionnel qui a exercé une activité libérale normale sur une année complète, dans un cadre conventionnel. La part des effectifs APE est différente selon les professions de santé et les spécialités. Les effectifs APE ne comprennent pas : les professionnels de santé qui se sont installés en cours d'année, ceux qui sont encore en activité après 65 ans, ceux qui exercent à l'hôpital à temps plein et ceux qui ne sont pas conventionnés.
- Les honoraires sans dépassement (HSD) sont exprimés en euros y compris les frais de déplacement.
- La permanence des soins restitue uniquement les forfaits d'astreinte et de régulation ainsi que les majorations.
- Le nombre d'actes est restitué hors majorations.
   Les actes de radiologie ne sont pas identifiés dans les prescriptions (le radiologue étant considéré comme prescripteur des examens qu'il effectue).

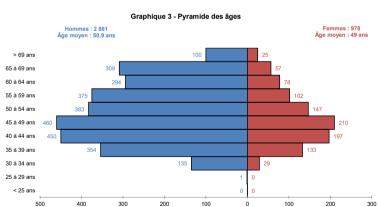
### 1. Démographie











On dénombre 3 859 anesthésistes conventionnés libéraux au 31 décembre 2023 en France. Au cours de l'année, 201 d'entre eux se sont installés et on en recense aussi plus d'un sur cinq ayant 60 ans ou plus. En moyenne les femmes sont fortement sous-représentées (25%) dans toutes les tranches d'âge. Les anesthésistes exercent en grande majorité en libéral exclusif (88%) tandis qu'un sur vingt exerce en secteur privé à l'hôpital. Leur mode de conventionnement principal est le secteur 2. Au niveau géographique, la densité d'anesthésistes pour 100 000 habitants est plus importante en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie ainsi qu'en Nouvelle-Aquitaine. A l'inverse, il n'y a aucun anesthésiste dans les régions Guyane et Mayotte.



## Année 2023

#### 2. Activité et honoraires

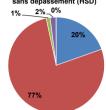
Tableau 1 - Montant des honoraires en euros

Tableau T Montant and Honoran Co on Care								
	Toute activité			Actif à part entière (APE)				
	Conventionnés secteur 1	Conventionnés secteur 2	dont adhérents à l'Optam	dont non adhérents à l'Optam	Conventionnés secteur 1	Conventionnés secteur 2	dont adhérents à l'Optam	dont non adhérents à l'Optam
Honoraires sans dépassement (HSD)	389 460 798	808 409 499	399 833 947	408 575 552	278 374 774	739 020 429	365 275 776	373 744 653
Dépassement	47 232 855	446 618 804	161 442 630	285 176 175	31 519 532	411 094 417	149 160 778	261 933 639
HSD moyen par PS	280 794	327 026	344 684	311 414	316 695	349 419	374 258	328 134
Dépassement moyen par PS	34 054	180 671	139 175	217 360	35 858	194 371	152 829	229 968

Tableau 2 - Montant des honoraires sans dépassement (HSD) par type d'acte

	HSD (en milliers d'euros)			
		Conventionnés	Conventionnés	
Type d'acte	Conventionnés	secteur 2	secteur 2	Total
	secteur 1	adhérents	non adhérents	iotai
		à l'Optam	à l'Optam	
Total	389 461	399 834	408 576	1 197 870
Actes cliniques	80 250	76 216	78 043	234 510
Consultations et téléconsultations	72 977	69 363	76 686	219 026
Avis ponctuel de consultant	52 273	46 830	50 420	149 523
CS - Consultation au cabinet par le médecin spécialiste	20 148	21 773	24 709	66 630
Autres consultations et téléconsultations	556	760	1 557	2 873
Majorations	7 214	6 842	1 356	15 412
Autres actes cliniques	60	12	2	73
Actes techniques	296 925	304 569	321 737	923 231
ADA - Acte d'anesthésie	250 386	263 075	300 918	814 379
ATM - Acte technique médical (hors imagerie)	42 009	36 778	18 441	97 228
Autres actes techniques	4 531	4 716	2 378	11 625
Rémunérations forfaitaires	2 639	11 668	1 708	16 014
Permanence des soins	9 373	7 238	6 900	23 511
Autres	273	143	187	603

Graphique 4 - Décomposition du montant des honoraires sans dépassement (HSD)

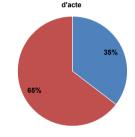


- Actes cliniques
  - Actes techniques
- Rémunérations forfaitaires
- Permanence des soins
- Autres

Tableau 3 - Dénombrement des actes par type d'acte

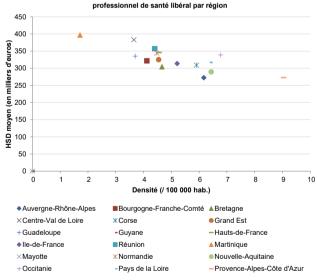
Nombre d'actes (en milliers)				
	Conventionnés	Conventionnés		
Conventionnés	secteur 2	secteur 2	Total	
secteur 1	adhérents	non adhérents	Total	
	à l'Optam	à l'Optam		
1 833	1 809	2 040	5 681	
1 831	1 809	2 040	5 680	
941	841	909	2 691	
866	936	1 064	2 866	
24	32	67	123	
1 693	1 620	258	3 572	
807	774	108	1 689	
827	794	124	1 745	
59	52	26	137	
1	0	0	1	
3 289	3 376	3 711	10 376	
2 818	2 959	3 452	9 230	
415	354	219	988	
56	64	39	159	
	secteur 1  1 833 1 831 941 866 24 1 193 807 827 59 1 3 289 2 818 4415	Conventionnés secteur 2 adhérents à l'Optam  1 833 1 809 1 831 1 809 941 841 866 936 24 32 1 693 1 620 807 774 827 794 827 794 59 59 52 1 0 0 3289 3376 2 818 2 959 415 354	Conventionnés secteur 2 adhérents à l'Optam     1833	

Graphique 5 - Décomposition du nombre d'actes par type

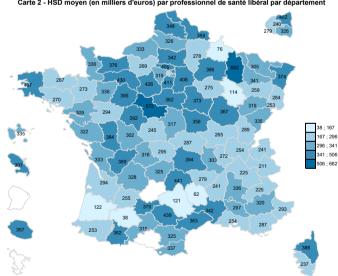


Actes cliniques (hors majorations) Actes techniques

Graphique 6 - Densités et honoraires sans dépassement (HSD) moyens (en milliers d'euros) par



Carte 2 - HSD moyen (en milliers d'euros) par professionnel de santé libéral par département



Les honoraires (y compris dépassement) des anesthésistes conventionnés secteurs 1 ou 2 ont atteint 1,692 milliard d'euros en 2023. Pour les actifs à part entière (APE) qui sont au nombre de 2 994 (soit 78% de l'effectif total), ces Commonated by Common depasted in the Common d



# Année 2023

#### 3. Patientèle



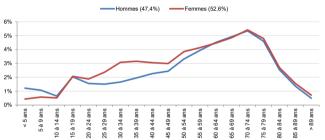
2 542

patients uniques vus par professionnel de santé libéral en moyenne dans l'année

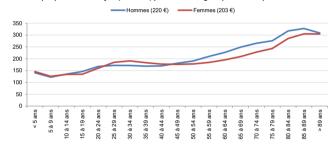
Tableau 4 - Distribution du nombre de patients uniques vus

	mbre de patients d			
Percentile	Patients			
1er percentile	6			
5e percentile	200			
10e percentile	543			
20e percentile	1 264			
30e percentile	1 860			
40e percentile	2 269			
Médiane	2 607			
60e percentile	2 936			
70e percentile	3 279			
80e percentile	3 649			
90e percentile	4 209			
95e percentile	4 693			
99e percentile	5 914			

Graphique 7 - Part de la patientèle par tranche d'âge et par sexe du patient



Graphique 8 - HSD moyen (en euros) par tranche d'âge et par sexe du patient



En moyenne, les anesthésistes voient 2 542 patients uniques dans l'année. Cependant, la dispersion du nombre de patients est relativement étendue : les 10% les plus actifs voient environ 4 200 patients tandis que les 10% les moins actifs voient environ 540 patients dans l'année. Globalement, la part des femmes dans la patientèle est légèrement supérieure à celle des hommes (53% contre 47%). Il existe néammoins des disparitées seoin l'âge : la patientèle masculine est majoritaire jusqu'à 14 ans alors que la patientèle féminine est majoritaire à partir de 15 ans. Au niveau géographique, on constate que les anesthésistes ayant le plus de patients se situent en Martinique et en Centre-Val de Loire alors que ceux ayant le moins de patients se situent en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Guadeloupe. Par ailleurs, un patient génère un honoraire sans dépassement (HSD) moyen légèrement supérieur à une patiente (220 € contre 203 €). Toutefois, ce n'est pas le cas pour toutes les classes d'âge : les HSD sont équivalentes pour les patientèle masculines et féminines jusqu'à 24 ans alors qu'ils sont plus importants pour la patientèle féminine de 25 à 44 ans puis pour la patientèle masculine à partir de 45 ans.

### 4. Prescriptions

ableau 5 - Base de remboursement des actes prescrits par catégorie d'acte

Catégorie d'acte	Base de remboursement (en milliers d'euros)	Pourcentage par rapport au total
Total	152 467	100%
Pharmacie	28 123	18%
Biologie	82 368	54%
Liste des produits et prestations	20 554	13%
Autres	21 423	14%

Graphique 9 - Répartition de la base de remboursement par catégorie d'acte prescrit



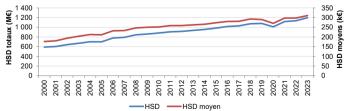
La biologie est le premier poste de prescription des anesthésistes. Il représente plus de la moitié du total de leurs prescriptions en base de remboursement alors que la pharmacie est leur deuxième poste de prescription (près d'un cinquième du total).

#### 5. Evolution

Graphique 10 - Evolution des effectifs et de la densité

5 000
4 000
1 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 000
0 0

Graphique 11 - Evolution des honoraires sans dépassement (HSD) totaux et moyens à prix courant



Les effectifs ont tendance à augmenter, passant de 3 350 en l'an 2000 à environ 3 860 en 2023 (+0,6% par an en moyenne). Dans le même temps, on constate que la densité d'anesthésistes par habitant est restée stable jusqu'en 2008 puis a entanement, on observe une forte hausse depuis l'an 2000, passant de 551 millions d'euros à 1,198 milliard d'euros, soit une évolution de +3,1% par an en moyenne. Par professionnel de santé, cela représente une évolution moyenne annuelle de +2,5%.